PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°IDF-054-2025-03

PUBLIÉ LE 26 MARS 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2025-03-24-00004 - Arrêté n° DOS - 2025 / 1043 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIO LAM LCD », sis 70 boulevard Anatole France à SAINT-DENIS (93200) (18 pages) Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-03-24-00004

Arrêté n° DOS - 2025 / 1043 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIO LAM LCD », sis 70 boulevard Anatole France à SAINT-DENIS (93200)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS - 2025 / 1043

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIO LAM LCD », sis 70 boulevard Anatole France à SAINT-DENIS (93200)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

VU Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

VU La loi n ° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

VU Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

VU Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

VU L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;

VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

VU L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

VU L'arrêté n° DOS - 2022/202 du 26 juillet 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIO LAM LCD » ;

CONSIDÉRANT Les demandes en date des 29 décembre 2022, 6 octobre 2023, 29 février 2024, et 5 juillet 2024, complétées définitivement en date du 17 mars 2025, de Maîtres Valérie LIQUARD, Yaëlle DEMRI et Claire GAYRAUD du cabinet « SEGIF », conseil juridique mandaté par les responsables légaux du laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD », sis 70 boulevard Anatole France à Saint-Denis (93200), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La restitution de 390 actions ordinaires de la Société « BIO LAM LCD » détenues respectivement par Mesdames Valérie MAZADE et Eva BERDUGO, Messieurs Alain GELLER et Jean-Bruno LESQUOY, en vertu de prêts de consommation d'actions au profit de la société « BIO LAM LCD » ;
- L'agrément, au sein de la société « BIO LAM LCD » de Madame Anne BEAUCHEF, Messieurs Emmanuel GENAUZEAU et Pierre GOLDENBERG en qualité d'associés professionnels externes,
- L'augmentation du capital social de la société « BIO LAM LCD » en numéraire ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Stéphan COHEN-BACRIE au 30 novembre 2022, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Violaine PAIN au 28 février 2023, et l'expiration du prêt d'action

consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;

- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Claude THOREY au 31 mars 2023, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Francine SCHNIRER en date du 1er juillet 2022, et l'expiration du prêt d'une action consentie à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Céline GAULTIER en date du 15 juillet 2022, et l'expiration du prêt d'une action consentie à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Moncef ZANNAD au 1er février 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Catherine SAINT-MARTIN au 1er janvier 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- L'intégration de Monsieur Philippe MORGADO, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 3 octobre 2022, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 2 octobre 2023, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Madame Farah BABA AHMED, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 6 novembre 2023, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Ambroise DAVID, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 26 mars 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Madame Karama ROUIS, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 2 janvier 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Madame Isabelle SOURON, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 2 janvier 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Medhi BENKIRANE, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 7 octobre 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'agrément de Madame Françoise JALLADEAU, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 1er novembre 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Lionel GOLDRAJCH, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 3 février 2025, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Corine LEROY au 30 juin 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur David FISCHELIS au 21 juin 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;

- La cessation des fonctions de Président de la société « BIO LAM LCD » de Monsieur Frédéric LAHIANI en date du 30 juin 2024 ;
- La nomination en tant que Président de la société 'BIO LAM LCD » de Monsieur Emmanuel MSELATI à compter du 1er juillet 2024 ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Jean-Michel HADJEZ au 30 septembre 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Florence BATUSANSKI au 10 octobre 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Salomon GUILNGAR au 31 octobre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Linh CHI DANG au 1er novembre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Michaël DULLIN au 20 novembre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;
- La fermeture définitive du site pré et post analytique, sis 5, rue de Bourgogne à Paris 75007 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 6 octobre 2022, prenant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Francine SCHNIRER en date du 1er juillet 2022, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Céline GAULTIER en date du 15 juillet 2022, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- L'intégration de Monsieur Philippe MORGADO, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 3 octobre 2022, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- La restitution de 390 actions ordinaires de la Société « BIO LAM LCD » détenues respectivement par Mesdames Valérie MAZADE, Eva BERDUGO, Messieurs Alain GELLER et Jean-Bruno LESQUOY, en vertu d'un prêt de consommation d'action de la société ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 16 décembre 2022, prenant acte de :

- L'agrément, au sein du laboratoire « BIO LAM LCD » de trois biologistes médicaux en tant qu'associés professionnels externes, Madame Anne BEAUCHEF, Messieurs Emmanuel GENAUZEAU et Pierre GOLDENBERG ;
- L'augmentation du capital social de la société « BIO LAM LCD » en numéraire ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Stéphan COHEN-BACRIE au 30 novembre 2022, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- L'intégration de Madame Meriem BELHIBA, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 1er décembre 2022, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des décisions du président de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 20 décembre 2022, constatant :

- La réalisation de l'augmentation du capital décidée aux termes de l'assemblée générale des associés de la Société en date du 16 décembre 2022 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des décisions du président de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 21 septembre 2023, constatant :

- L'intégration de Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 2 octobre 2023, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Madame Farah BABA AHMED, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 6 novembre 2023 ;
- L'intégration de Monsieur Ambroise DAVID, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 6 novembre 2023 ;
- L'intégration de Madame Karama ROUIS, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 2 janvier 2024 ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Violaine PAIN au 28 février 2023, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Claude THOREY au 31 mars 2023, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 29 février 2024, prenant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Moncef ZANNAD au 1er février 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Catherine SAINT-MARTIN au 1er janvier 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 27 juin 2024, prenant acte de :

- L'intégration de Madame Isabelle SOURON, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 2 janvier 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associée de Madame Corine LEROY au 30 juin 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur David FISCHELIS au 21 juin 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de Président de la société de Monsieur Frédéric LAHIANI en date du 30 juin 2024 ;
- La nomination en tant que Président de la société de Monsieur Emmanuel MSELATI à compter du 1er juillet 2024 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « BIO LAM LCD » en date du 20 novembre 2024, prenant acte de :

- L'agrément de Madame Françoise JALLADEAU, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée à compter du 1er novembre 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Medhi BENKIRANE, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 7 octobre 2024, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Lionel GOLDRAJCH, pharmacien biologiste, en qualité de nouvel associé à compter du 3 février 2025, au moyen du prêt d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » par la société « CAB » à son profit ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Jean-Michel HADJEZ au 30 septembre 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Florence BATUSANSKI au 10 octobre 2024, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions au sein de la Société ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Salomon GUILNGAR au 31 octobre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Madame Linh CHI DANG au 1er novembre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;
- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste médical associé de Monsieur Michaël DULLIN au 20 novembre 2024, et la cession d'une action ordinaire de la société au profit de la société « CAB » ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Philippe MORGADO :

- La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Monsieur Philippe MORGADO, médecin biologiste, en date du 21 juin 2022 et à effet 3 octobre 2022 ;
- La copie de la convention de prêt de consommation d'une action ordinaire conclue entre la société « CAB » et Monsieur Philippe MORGADO à compter du 3 octobre 2022, ainsi que l'ordre de mouvement afférent ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG, pharmacien biologiste, en date du 24 mars 2023, et à effet au 2 octobre 2023 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Farah BABA AHMED :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Madame Farah BABA AHMED, pharmacien biologiste, en date du 20 avril 2023, et à effet au 6 novembre 2023 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Madame Farah BABA AHMED, ainsi que son attestation d'inscription à l'Ordre des Pharmaciens en date du 7 novembre 2023 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Karama ROUIS :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Madame Karama ROUIS, pharmacien biologiste, à effet au 2 janvier 2023 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Madame Karama ROUIS, ainsi que

son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens en date du 2 janvier 2024 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Françoise JALLADEAU :

- La copie du contrat de travail à durée indéterminée conclue entre la SELAS « LCD » et Madame Françoise JALLADEAU, pharmacien biologiste, en date du 2 juillet 2013, et à effet au 29 juillet 2013 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du certificat d'études spéciales d'immunologie générale et appliquée, du certificat d'études spéciales d'hématologie et du certificat d'études spéciales de bactériologie et virologie cliniques délivrés à Madame Françoise JALLADEAU, qui remplit les conditions d'exercice de la biologie médicale au sens des dispositions de l'article L.6213-2 du code de la santé publique ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Ambroise DAVID :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Monsieur Ambroise DAVID, pharmacien biologiste, en date du 23 mai 2023, et à effet au 6 novembre 2023 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Ambroise DAVID, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens en date du 6 novembre 2023 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Karine NKAM :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Madame Karine NKAM, pharmacien biologiste, en date du 22 septembre 2016, et à effet au 1er octobre 2016 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Madame Karine NKAM ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens en date du 15 février 2018 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Madame Isabelle SOURON :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Madame Isabelle SOURON, pharmacien biologiste, en date du 19 mars 2024, et à effet au 26 mars 2024 ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Medhi BENKIRANE :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Monsieur Medhi BENKIRANE, médecin biologiste, à effet au 7 octobre 2024 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Medhi BENKIRANE ;

CONSIDERANT Les documents relatifs à l'intégration de Monsieur Lionel GOLDRAJCH :

- La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « BIO LAM LCD » et Monsieur Lionel GOLDRAJCH, pharmacien biologiste, en date du 19 octobre, et à effet au 3 février 2025 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Lionel GOLDRAJCH ;

CONSIDERANT Les lettres de démission de Madame Violaine PAIN, Madame Céline GAULTIER, Monsieur Stephan COHEN-BACRIE, Monsieur David FISCHELIS, Monsieur Moncef ZANNAD, Madame Catherine SAINT-MARTIN ;

CONSIDERANT La lettre du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens actant le départ de Madame Claude THOREY à compter du 1er avril 2023 ;

CONSIDERANT Le certificat de radiation du tableau du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis de l'Ordre des médecins de Monsieur Stephan COHEN-BACRIE à compter du 2 janvier 2023, pour son exercice au sein de la SELAS « BIO LAM LCD » ;

CONSIDERANT Les ordres de mouvement relatif à la cession d'une action ordinaire détenue respectivement par Mesdames Violaine PAIN, Claude THOREY, Linh CHI DANG et Catherine SAINT-MARTIN, et Messieurs David FISCHELIS, Salomon GUILNGAR et Michael DULLIN au profit de la société « CAB » ;

CONSIDERANT L'ordre de mouvement relatif à la cession de 12 actions ordinaires détenues par Madame Eva BERDUGO au profit de la société « CAB » ;

CONSIDERANT Les ordres de mouvement relatif à la cession de 390 actions ordinaires détenues respectivement par Mesdames Valérie MAZADE, Eva BERDUGO, Messieurs Alain GELLER et Jean-Bruno LESQUOY au profit de la société « BIO LAM LCD », en date du 29 août 2023 ;

CONSIDERANT Les ordres de mouvement relatif à la cession de 46 696 actions ordinaires détenues par Madame Isabelle EIMER au profit de la société « CAB », en date du 6 octobre 2022 ;

CONSIDERANT L'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action ordinaire de la société « BIO LAM LCD » détenue par la société « CAB » au profit de Mesdames Joanna BENHARROSH AMZALAG, Isabelle SOURON, Karama ROUIS, Farah BABA AHMED et Françoise JALLADEAU, et Messieurs Ambroise DAVID, Mehdi BENKIRANE et Lionel GOLDRAJCH ;

CONSIDERANT La liste des techniciens de laboratoire médical du laboratoire de biologie médical « BIO LAM LCD » ;

CONSIDERANT L'extrait Kbis de la SELAS « BIO LAM LCD » à jour en date du 5 juillet 2024 ;

CONSIDERANT La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « BIO LAM LCD » à l'issue des opérations susvisées ;

CONSIDERANT La déclaration par courriel de Monsieur Emmanuel MSELATI, président du laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD », en date du 12 mars 2025, indiquant la fermeture définitive des sites suivants :

- Le site Invalides
  35, rue de Bourgogne à Paris 75007
  Site pré et post analytique
  N°FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 124 5

- Le site Barbès
  72 boulevard Barbès à PARIS (75018)
  Site pré et post-analytique
  Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 209 4

CONSIDERANT La copie de la fiche de fonction d'un biologiste médical, document interne applicable au personnel exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD » référencé L-ORG-1M023-05 version 04 du 4 novembre 2024, transmise à la demande de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France le 5 novembre 2024, selon laquelle la durée d'une vacation est définie comme correspondant « en moyenne à 5h30 de temps d'exercice » ;

CONSIDERANT Qu'au vu des informations précitées et des quotités de travail respectives de l'ensemble des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD », il est constaté que le fonctionnement dudit laboratoire respecte les conditions prévues à l'article L.6223-6 du Csp, qui énonce que « *le nombre de biologistes médicaux en exercice au sein d'un laboratoire de biologie médicale détenant une fraction du capital social et travaillant au moins un mi-temps dans le laboratoire est égal ou supérieur au nombre de sites de ce laboratoire* » ;

CONSIDERANT Par conséquent, que la mise en conformité du fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD » avec les dispositions énoncées aux articles L.6223-6 et D.6223-94 du Code de la santé publique, a pu être entérinée par un courriel adressé à Monsieur Emmanuel MSELATI le 8 novembre 2024 ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : Le laboratoire de biologie médicale « BIO LAM LCD » dont le siège social est situé 70, boulevard Anatole France à SAINT-DENIS (93200), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIO LAM LCD » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le numéro 93 002 633 1, est autorisé à fonctionner sur les **cinquante** sites listés ci-dessous :

1. Le site principal et siège social
   70 boulevard Anatole France à SAINT-DENIS (93200)
   Fermé au public
   Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), d'hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), d'immunologie (allergie, auto-immunité), et de microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, **virologie**)
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 441 9

2. Le site Clinique de l'Estrée
   40 rue du Bois Moussay à STAINS (93240)
   Ouvert au public jusqu'à 19 heures et le samedi
   Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), d'hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), et de microbiologie (**bactériologie (examens directs et cytologie)**, parasitologie, sérologie infectieuse)
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 482 3

3. Le site Pierrefitte
   126 boulevard Charles de Gaulle à PIERREFITTE (93380)
   Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 483 1

4. Le site Montreuil
   8 boulevard Paul Vaillant Couturier à MONTREUIL (93100)
   Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 484 9

5. Le site Le Raincy
   2 avenue de la Résistance à LE RAINCY (93340)
   Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 342 9

6. Le site Pavillons-sous-Bois
   4 avenue de la Gare de Gargan à PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)
   Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 343

7. Le site Gagny
   22 avenue Jean Jaurès à GAGNY (93220)
   Ouvert au public jusqu'à 16 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 344 5

8. Le site Clichy-sous-Bois
   Allée de Gagny à CLICHY-SOUS-BOIS (93390)
   Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 345 2

   Le site Rosny
   Immeuble le Dôme - 13 mail du Centre à ROSNY-SOUS-BOIS (93110)
   Fermé temporairement au public à compter du 1er décembre 2024
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 449 2

9. Le site Drancy
   185/191 Avenue Jean Jaurès à DRANCY (93700)
   Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
   Site pré et post-analytique
   Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 448 4

10. Le site Livry-Gargan
    24/28 avenue du Consul Général Nordling à LIVRY-GARGAN (93190)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 447 6

11. Le site Turbigo
    52-54 rue de Turbigo à PARIS (75003)
    Ouvert au public jusqu'à 18 heures 30 et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 211 0

12. Le site Marx Dormoy
    59 rue Marx Dormoy à PARIS (75018)
    Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 212 8

13. Le site Belleville
    14 Résidence Belleville à PARIS (75019)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 213 6

14. Le site Voltaire
    161, boulevard Voltaire à PARIS (75011)
    Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 430 6

15. Le site Vanves
    7, rue Ernest Laval à VANVES (92170)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 837 0

16. Le site Bagneux
    7, rue Salvador Allendé à BAGNEUX (92220)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 643 2

17. Le site Chatenay-Malabry
    9 avenue du Plessis à CHATENAY-MALABRY (92290)

Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 641 6

18. Le site Fontenay-aux-Roses
53, rue Boucicaut à FONTENAY-AUX-ROSES (92260)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 642 4

19. Le site Issy-les-Moulineaux
35, avenue Cresson à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 644 0

20. Le site Boulogne-Billancourt
92 bis, rue du Point du Jour à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 705 9

21. Le site Maublanc
6 rue Maublanc à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 977 7

22. Le site Maine
222, avenue du Maine, à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 978 5

23. Le site Lolive 61
61, avenue Jean Lolive, à PANTIN (93500)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 522 6

24. Le site Lolive 105
123, avenue Jean Lolive à PANTIN (93500)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 523 4

Le site Aubervilliers
125, rue Hélène Cochennec à AUBERVILLIERS (93300)
Fermé temporairement au public à compter du 1er janvier 2025
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 524 2

25. Le site la fourche
5-7, avenue de Saint Ouen à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 516 2

26. Le site Ordener
81, rue Ordener à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique

Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 517 0

27. Le site Vauvenargues
    29, rue Vauvenargues à PARIS (75018)
    Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 518 8

28. Le site Ledru-Rollin
    88, avenue Ledru Rollin à PARIS (75012)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 519 6

29. Le site Saint-Ouen
    54-56, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400)
    Ouvert au public jusqu'à 16 heures 30 et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 521 8

30. Le site Villa Montaigne
    126-132, avenue de la Division Leclerc à ANTONY (92160)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 640 8

31. Le site Gobelins
    70, avenue des Gobelins à PARIS (75013)
    Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 179 9

32. Le site Vincent Auriol
    203 Boulevard Vincent Auriol à PARIS (75013)
    Ouvert au public jusqu'à 15 heures
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 182 3

33. Le site Tolbiac
    226, rue Tolbiac à PARIS (75013)
    Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 183 1

34. Le site Poteau
    101-103, rue du Poteau, 89 Boulevard NEY à PARIS (75018)
    Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 184 9

35. Le site Italie
    153 avenue d'Italie à PARIS (75013)
    Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 181 5

36. Le site Félix Eboué
    3-5 Place Félix Eboué à PARIS (75012)
    Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 210 2

37. Le site Wilson
    156 avenue du Président Wilson à SAINT-DENIS (93200)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 711 5

38. Le site Versailles
    49 avenue de Versailles à PARIS (75016)
    Ouvert au public jusqu'à 15 heures 30 et le samedi matin
    Site pré-post analytique
    Pratiquant les activités d'immunologie (**allergie**) et microbiologie (**sérologie infectieuse**)
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 960 2

39. Le site Gallieni
    40 rue du Général Gallieni à ROSNY-SOUS-BOIS (93110)
    Ouvert au public jusqu'à 18 heures 30 et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 000 363 7

40. Le site Saint-Germain
    78 boulevard Saint-Germain à PARIS (75005)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 018 9

41. Le site Gambetta
    64 bis avenue Gambetta à PARIS (75020)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 019 7

42. Le site Froidevaux
    17 rue Froidevaux à PARIS (75014)
    Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 238 3

43. Le site Washington
    5 rue Washington à PARIS (75008)
    Ouvert au public jusqu'à 12 heures 30
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 239 1

44. Le site Lourmel
    16 rue de Lourmel à PARIS (75015)
    Ouvert au public jusqu'à 13 heures
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 255 7

45. Le site Losserand
    11 boulevard Brune et 229 rue Raymond Losserand à PARIS (75014)
    Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30 et le samedi matin
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 256 5

46. Le site Couronnes
    8, rue Bisson à PARIS (75020)
    Ouvert au public jusqu'à 13 heures
    Site pré et post-analytique
    Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 071 7

Le site de Bagneux
15, Allée de la Madeleine à BAGNEUX (92220)
Fermé temporairement au public à compter du 31 décembre 2024
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 922 0

47. Le site Arcades
Centre commercial les Arcades – Niveau 1 à NOISY-LE-GRAND (93160)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 354 4

48. Le site Michel Simon
Centre commercial du Champy – 3 Promenade Michel Simon à NOISY-LE-GRAND (93160)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 355 1

49. Le site Richelieu
55, rue Richelieu à Paris (75002)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post analytique
N°FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 123 7

50. Le site Stains
1, Avenue de la Division Leclerc à Stains (93240)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
N°FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 429 4

La liste des **cinquante-sept** biologistes médicaux exerçant, dont **cinquante-trois** associés, est la suivante :

1. Monsieur Emmanuel MSELATI, pharmacien, biologiste coresponsable, **Président**
2. Monsieur Danyl AINOUZ, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
3. Monsieur Michaël AMSELLEM, pharmacien, biologiste coresponsable
4. Madame Monique ATTAL, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
5. Monsieur Abdellah BENBEGDAD, médecin, biologiste coresponsable, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
6. Madame Marie DOS SANTOS, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 6,5 vacations par semaine,**
7. Monsieur Sébastien DUCROZ, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 9 vacations par semaine,**
8. Madame Clarisse HUY, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 7 vacations par semaine,**
9. Madame Julie GUILLEMENOT-JACQUEMONT, médecin, biologiste coresponsable, **à raison de 7,5 vacations par semaine,**
10. Monsieur Fadi KHADRA, pharmacien, biologiste coresponsable
11. Madame Leila LECHGAR-SEKKAT, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
12. Monsieur Stéphane MATTMANN, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 6,5 vacations par semaine,**
13. Madame Aurélia MAULARD, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 8 vacations par semaine,**

14. Monsieur Mohamed el amine MIHOUBI, médecin, biologiste coresponsable, **à raison de 26 heures 30 par semaine,**
15. Monsieur Minh NGUYEN, médecin, biologiste coresponsable, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
16. Madame Anne QUINTART, pharmacien biologiste coresponsable, **à raison de 9 vacations par semaine,**
17. Madame Béatrice REMIOT, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
18. Madame Nawal SEKKAL AZMI, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 8 vacations par semaine,**
19. Monsieur Laurent SOUIED, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 9 vacations par semaine,**
20. Monsieur Pierre-Louis TEXIER, médecin, biologiste coresponsable, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
21. Madame Marie VALLOS, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 9 vacations par semaine,**
22. Madame Schahrazed SBAHI ZAOUCHE, pharmacien, biologise coresponsable, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
23. Monsieur Abderrahim ZEMIR, pharmacien, biologiste coresponsable, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
24. Monsieur Frédéric LAHIANI, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 8 vacations par semaine,**
25. Madame Myriem AGSOUS, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 5,5 vacations par semaine,**
26. Madame Véronique BEYSSEN, médecin, biologiste médical, associé
27. Monsieur Jean-Bruno LESQUOY, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
28. Madame Valérie MAZADE, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 8,5 vacations par semaine,**
29. Madame Sylvie PENKA, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
30. Monsieur Hubert SAADA, pharmacien, biologiste médical, associé
31. Monsieur Marcel SORIA, médecin, biologiste médical, associé
32. Monsieur Mohamed EL MOUSSATI, médecin, biologiste médical, associé, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
33. Madame Samantha MICHELSOHN, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
34. Madame Annie VATRE, médecin, biologiste médical, associé, **à raison de 9 vacations par semaine,**
35. Madame Gaëlle CUISINIER, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
36. Madame Valérie MEYER, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
37. Monsieur Jonas AMZALAG, pharmacien, biologiste médical, associé, **à raison de 9 vacations par semaine,**
38. Madame Agnès GIRAUD, pharmacien, biologiste médical, associée, **à raison de 9,5 vacations par semaine,**
39. Madame Noémie CARABEUF pharmacien, biologiste médical, associée, **à raison de 8 vacations par semaine,**
40. Madame Françoise BERREBBI, pharmacien biologiste, associée, **à raison de 5,5 vacations par semaine,**
41. Madame Delphine VIDAL, pharmacien biologiste, associée, **à raison de 8 vacations par semaine,**

42. Madame Lisette ATTIA, pharmacien biologiste, associée, **à raison de 9 vacations par semaine,**
43. Madame Sylvie RIGAL BAUDET, pharmacien biologiste, associée, **à raison de 8 vacations par semaine,**
44. **Monsieur Philippe MORGADO, médecin biologiste, associé, à raison de 9 vacations par semaine,**
45. **Madame Meriem BELHIBA, pharmacien biologiste, associée, à raison de 9 vacations par semaine,**
46. **Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG, pharmacien biologiste, associée, à raison de 6,5 vacations par semaine,**
47. **Madame Farah BABA AHMED, pharmacien biologiste, associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,**
48. **Monsieur Ambroise DAVID, pharmacien biologiste, associé, à raison de 8,5 vacations par semaine,**
49. **Madame Karama ROUIS, pharmacien biologiste, associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,**
50. **Madame Isabelle SOURON, pharmacien biologiste, associée, à raison de 4,5 jours par semaine,**
51. **Monsieur Mehdi BENKIRANE, médecin, biologiste médical, à raison de 3,75 jours par semaine,**
52. **Monsieur Lionel GOLDRAJCH, pharmacien, biologiste médical, à raison de 8 vacations par semaine,**
53. **Madame JALLADEAU Françoise, pharmacien, biologiste médical, salariée associée, à raison de 2 vacations par semaine,**
54. Monsieur Rodolphe BESANCENOT, pharmacien, biologiste médical, salarié, **à raison de 8 vacations par semaine,**
55. Madame Masoline PROM, pharmacien, biologiste médical, salarié, **à raison de 6,5 vacations par semaine,**
56. Monsieur Chawki KHADIR, pharmacien, biologiste médical, salarié, **à raison de 2,5 vacations par semaine,**
57. **Madame NKAM Karine, pharmacien, biologiste médical, salariée, à raison de 2 vacations par semaine,**

La répartition du capital social de la SELAS « BIO LAM LCD » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Actions ordinaires	Actions de préférence	Total	Droits de vote	Droits de vote en %	Capital en %
Anne QUINTART	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Aurélia MAULARD	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Emmanuel MSELATI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Clarisse HUY	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Monique ATTAL	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Chahrazed ZAOUCHE	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Marie DOS SANTOS	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Marie VALLOS	7 099	0	7 099	**161 446,26**	**0,926 %**	0,081136 %
Laurent SOUIED	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %

Sébastien DUCROZ	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Michaël AMSELLEM	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Nawal SEKKAL AZMI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Pierre-Louis TEXIER	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Abdellah BENBEGDAD	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Abdderrahim ZEMIR	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Danyl AINOUZ	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Sylvie PENKA	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Julie JACQUEMONT	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Minh NGUYEN	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Stéphane MATTMANN	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Fadi KHADRA	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Béatrice REMIOT	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Leila LECHGAR-SEKKAT	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Mohammed el Amine MIHOUBI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Frédéric LAHIANI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Hubert SAADA	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Marcel SORIA	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Véronique BEYSSEN	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Myriem AGSOUS	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Gaelle CUISINIER	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Annie VATRE	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Samantha MICHELSOHN	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Mohamed EL MOUSSATI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Jean LESQUOY	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Valérie MAZADE	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Valérie MEYER	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Jonas AMZALAG	24 271	0	24 271	**161 446,26**	**0,926 %**	0,277398 %
Agnès GIRAUD	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Noémie CARABEUF	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Françoise BERREBBI	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Delphine VIDAL	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Sylvie RIGAL-BAUDET	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %
Lisette ATTIA	1	0	1	**161 446,26**	**0,926 %**	0,000011 %

Meriem BELHIBA	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Philippe MORGADO	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Joanna BENHARROSH AMZALAG	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Farah Baba AHMED	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Ambroise DAVID	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Karama ROUIS	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Isabelle SOURON	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Medhi BENKIRANE	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Françoise JALLADEAU	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Lionel GOLDRAJCH	**1**	**0**	**1**	**161 446,26**	**0,926 %**	**0,000011 %**
Total Associés Professionnels Internes	***31 421***	***0***	***31 421***	***8 718 098,04***	***50,000003%***	***0,359117%***
Houria LAKLACHE	15 693	0	15 693	15 693,00	0,090 %	0,179358 %
Florence Berard	3 140	0	3 140	3 140,00	0,018 %	0,035888 %
SELAS CAB	**8 276 151**	**228 493**	**8 504 644**	**8 504 644,00**	**48,776 %**	**97,201286%**
Jacinthe GHOLIZADEH GANJE	1 962	0	1 962	1 962,00	0,011 %	0,022424 %
Florence RETE	11 344	0	11 344	11 344,00	0,065 %	0,129653 %
Vincent VIEILLEFOND	2 586	0	2 586	2 586,00	0,015 %	0,029556 %
Ophélie SAÏD-DELATTRE	5 883	0	5 883	5 883,00	0,034 %	0,067238 %
Anouar AMARA	4 490	0	4 490	4 490,00	0,026 %	0,051317 %
Abderrahmane LARIBI	9 055	0	9 055	9 055,00	0,052 %	0,103491 %
Mustapha HAMDANE	4 969	0	4 969	4 969,00	0,028 %	0,056792 %
Patrick VALLEE	7 794	0	7 794	7 794,00	0,045 %	0,089079 %
Sandrine LECLERCQ	6 007	0	6 007	6 007,00	0,034 %	0,068655 %
Laurent BELLEST	6 007	0	6 007	6 007,00	0,034 %	0,068655 %
Thierry LECLERC	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054 %	0,107434 %
Sylvain LECHAUD	4 700	0	4 700	4 700,00	0,027 %	0,053717 %
Stéphanie BOYER	3 760	0	3 760	3 760,00	0,022 %	0,042974 %
Pierre GOLDENBERG	**5 394**	**0**	**5 394**	**5 394,00**	**0,031 %**	**0,061649 %**
Emmanuel GENAUZEAU	**10 633**	**0**	**10 633**	**10 633,00**	**0,061 %**	**0,121527 %**
Anne BEAUCHEF - HAVARD	**5 315**	**0**	**5 315**	**5 315,00**	**0,030 %**	**0,060746 %**

Total Associés Professionnels Externes	***8 394 283***	***228 493***	***8 622 776***	***8 622 776,00***	***49,453312%***	***98,551440%***
KEYSTONE INVEST COMPANY	3 900	0	3900	3 900,00	0,022 %	0,044574 %
HOLDING ROUSSEAU DPRC	31 516	0	31 516	31 516,00	0,181 %	0,360203 %
FAMILLE LARIBI INVEST (Abderrahmane LARIBI)	11 593	0	11 593	11 593,00	0,066 %	0,132499 %
HAMDANE INVESTMENTS (Mustapha HAMDANE)	7 304	0	7 304	7 304,00	0,042 %	0,083479 %
FLAGENN INVEST (Patrick VALLEE)	7 791	0	7 791	7 791,00	0,045 %	0,089045 %
JDC (Juliette PROST)	14 417	0	14 417	14 417,00	0,083 %	0,164775 %
SB PARTICIPATION (Sophie BERIA)	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054 %	0,107434 %
CG CREW (Caroline GUTSMUTH)	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054 %	0,107434 %
Total Tiers porteur	***95 321***	***0***	***95 321***	***95 321,00***	***0,546685%***	***1,089443 %***
TOTAL	**8 521 025**	**228 493**	**8 749 518**	**17 436 191,20**	**100,00 %**	**100,00 %**

ARTICLE 2e : L'arrêté n° DOS - 2022/202 du 26 juillet 2022, portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIO LAM LCD » est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4e : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 24 mars 2025

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS